



### EN BREF :

- État de la situation.
- Dernières nouvelles concernant les ravageurs principaux.
- Taches alternariennes, mildiou et maladies bactériennes : en augmentation.
- Cécidomyie du chou-fleur : une autre MRC réglementée.

## ÉTAT DE LA SITUATION

Des collaborateurs des régions de Québec et de Lanaudière nous informent que les crucifères dépérissent aux endroits où il y a des excès d'eau à la suite des pluies des derniers jours. Les plants souffrent d'asphyxie racinaire et sont atteints de façon importante par les maladies fongiques et/ou bactériennes. Des pertes sont donc à prévoir dans certains champs.

De la granulée brune est observée en Mauricie et au Saguenay–Lac-Saint-Jean dans quelques champs de brocolis qui sont au stade de l'inflorescence. Les conditions météorologiques des derniers jours ont été propices à l'apparition de cette anomalie puisqu'elle est le résultat d'une croissance rapide favorisée par du temps chaud précédé de pluies abondantes. Les bourgeons floraux prennent une coloration ocre ou brune et ils finissent souvent par tomber lorsque les brocolis souffrent de ce désordre physiologique.

## INSECTES

### Mouche du chou

On voit encore des œufs de mouche du chou dans les champs dépistés mais la ponte est faible en général. Seuls quelques champs de crucifères à racines tubéreuses ont été traités contre ce ravageur dans la dernière semaine. Continuez le dépistage dans les champs susceptibles d'être affectés par les larves de mouche du chou tant et aussi longtemps que ce sera nécessaire. Si vous avez à intervenir, **assurez-vous de bien respecter les délais d'attente avant la récolte des produits utilisés.**

### Chenilles défoliatrices

Les populations de fausses-teignes des crucifères sont stables dans Lanaudière et en légère augmentation dans les régions de la Montérégie-Ouest et de Québec. Il y a toujours beaucoup de papillons de piéride du chou dans les champs et on observe de plus en plus de jeunes larves. Des traitements sont prévus contre ce ravageur dans certains champs de Québec. La fausse-arpenteuse du chou est arrivée en Mauricie et les

populations sont en légère hausse dans les autres régions. Le dépistage des chenilles défoliatrices dans vos champs vous permettra d'intervenir lorsque les seuils seront atteints. Souvenez-vous que plus les larves sont jeunes, plus vos traitements ont des chances d'être efficaces!

## Thrips

Les thrips ont fait leur apparition dans des champs de choux de la région de Québec. Dans Lanaudière, les populations sont relativement stables tandis qu'en Montérégie-Ouest, elles sont un peu plus importantes dans certains champs et justifient l'application d'insecticide. Il est très important de réprimer les thrips au moment de la pomaison des choux. Par la suite, ils se cachent sous les feuilles et seront très difficiles, voire impossibles à atteindre avec les traitements. Pour connaître la liste des insecticides homologués contre ce ravageur, consultez le bulletin d'information **No 01** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/b01cru04.pdf>) du 16 juin 2004.

## Limaces

Les observateurs du RAP ont signalé de nouveaux dégâts de limaces en bordure de champ, près de fossés ou de boisés dans les Laurentides. Dans les sites déjà infestés, les limaces sont toujours actives. Les pluies des derniers jours favorisent ce ravageur dont l'habitat est situé en zones plus humides. Les limaces se nourrissent durant la nuit et se cachent dans le sol ou sous les débris végétaux le jour. Le SLUGGO, le LANNATE TOSS-N-GO et le LANNATE L sont homologués pour réprimer les limaces dans certaines cultures de crucifères. Il est **très important de lire les étiquettes** de ces produits qui vous donneront plus de détails sur les cultures pour lesquelles ils sont homologués, les doses à utiliser, les délais d'attente avant la récolte, le mode ainsi que le moment d'application, etc...

## Pucerons

Les populations de pucerons sont en hausse dans quelques champs de rutabagas et de légumes chinois de la région de Québec. Des traitements sont donc en cours à certains endroits. Nos collaborateurs nous signalent qu'aux endroits où des traitements ont été faits dernièrement contre ce ravageur, les populations sont en baisse. Procédez à l'application d'un insecticide homologué pour réprimer les pucerons lorsque la situation le justifie. N'hésitez pas à consulter vos conseillers horticoles pour vous aider dans votre prise de décision.

## MALADIES

Les conditions pluvieuses des derniers jours favorisent le développement des **taches alternariennes**, du **mildiou** ainsi que des maladies bactériennes telles la **nervation noire**, la **tache bactérienne** et la **pourriture molle bactérienne**.

En effet, de nouveaux cas de maladies bactériennes (**nervation noire**, **tache bactérienne** et **pourriture molle bactérienne**) nous sont rapportés. Aussi, elles sont en légère progression dans les champs déjà infectés. La pourriture molle bactérienne affecte maintenant, de façon un peu plus importante, des têtes de brocolis qui sont sur le point d'être récoltées et des choux qui sont au stade de la pomaison. En limitant vos passages lorsque le sol ou le feuillage est mouillé dans les champs infectés par ces maladies bactériennes, en désinfectant l'équipement utilisé dans ces champs et en favorisant une meilleure aération de vos champs pour leur permettre de s'assécher plus rapidement, vous contribuez à limiter leur propagation et les pertes qu'elles pourraient engendrer.



On signale une augmentation du **mildiou** dans certains champs de rutabagas. Cette maladie est maintenant observée sur des feuilles de brocolis dans la région de Québec. Nous suivrons son évolution de très près. Il faut noter que des fongicides sont homologués pour lutter contre le mildiou dans plusieurs crucifères mais qu'**aucun** ne l'est pour le **rutabaga**.

Malgré le fait que des fongicides sont appliqués régulièrement pour contrôler les **taches alternariennes**, on remarque qu'elles ont tendance à augmenter dans des champs de choux des régions de Lanaudière, de la Montérégie-Ouest et de Québec. Il est **très important** de faire la rotation des fongicides et de ne pas toujours employer la même famille de produits pour lutter contre ces taches sinon les risques de développement de résistance seront accrus.

La liste des fongicides homologués contre le **mildiou** et les **taches alternariennes** est disponible dans le bulletin d'information **No 01** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/b01cru04.pdf>) du 16 juin 2004. Veuillez à bien respecter les délais d'attente avant la récolte.

## CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

Au cours de la dernière semaine, des larves de cécidomyie du chou-fleur ont été retrouvées dans la MRC de La Vallée-du-Richelieu située dans le secteur de la Montérégie-Est. Cette MRC devient donc réglementée à son tour en ce qui a trait à cet insecte. Cela implique que les 13 municipalités faisant partie de cette MRC sont donc maintenant concernées par la réglementation sur la cécidomyie du chou-fleur. Il s'agit des municipalités suivantes : Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterbun Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil.

La réglementation sur la cécidomyie du chou-fleur pour les plants de crucifères touche le déplacement des plants de crucifères à repiquer ou de plants finis (ex. : choux décoratifs) d'une zone infestée vers une zone non infestée. Nous rappelons que les légumes faisant partie de la famille des crucifères destinés à la vente pour le marché frais ou la transformation peuvent être expédiés sur tous les marchés, locaux ou d'exportation, sans aucune restriction.

La cécidomyie du chou-fleur demeure active en ce début de septembre. Le site d'expérimentation de brocoli sans traitements insecticides situé à Laval nous fournit à nouveau des renseignements sur le développement de ce nouveau ravageur au Québec. La cécidomyie du chou-fleur y est toujours présente et des adultes et des larves y sont retrouvés. Les jeunes points de croissance sont particulièrement ciblés et endommagés par les larves sur les plants de brocoli de ce site. On observe dans cette parcelle, sur les jeunes plants de brocoli, des pétioles de feuilles en formation poussant de façon incurvée. Aucun dommage avec cicatrices liégeuses n'est observé pour le moment sur les jeunes plants sur ce site.

Nous avons remarqué cette semaine dans une autre culture de crucifères que les larves peuvent être présentes et occasionner d'autres types de dommages telles la perte complète du cœur du plant et la production de pétioles incurvés dans ce cas et cela sans nécessairement produire de cicatrices liégeuses. Alors gardez l'œil ouvert sur tout dommage suspect. Consultez le bulletin d'information **No 02** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/b02cru04.pdf>) du 18 juin 2004 pour plus de détails sur les symptômes et dégâts reliés à la cécidomyie du chou-fleur.

Tous les crucifères sont sensibles aux attaques des larves de la cécidomyie du chou-fleur. En zones infestées telles que l'Île de Laval, l'Île de Montréal et pour les municipalités situées dans la MRC de La Vallée-du-Richelieu, des traitements insecticides préventifs sont justifiés dans les champs de crucifères afin de réprimer les adultes ou les larves de ce ravageur. Prenez note que les indications pour les traitements insecticides au champ sont imparfaites. À l'exception des champs identifiés infestés, nous ne sommes pas



en mesure de dire dans quels champs il y a de la cécidomyie du chou-fleur en 2004 en zones infestées. Les traitements préventifs doivent donc être considérés comme une approche temporaire qui pourra être améliorée par le dépistage et par l'acquisition de connaissances sur ce nouveau ravageur. Dans le bulletin d'information No 01 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/b01cru04.pdf>) du 16 juin 2004, vous retrouverez les insecticides homologués afin de réprimer la cécidomyie du chou-fleur.

Texte sur la cécidomyie du chou-fleur :

Danielle Roy, agronome, Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Mélissa Gagnon, agronome

Avertisseuse crucifères

Agro-Production Lanaudière inc.

741-A, rue Principale, St-Liguori (Québec) J0K 2X0

Téléphone : (450) 756-8183 - Télécopieur : (450) 756-0874

Courriel : [apl@pandore.qc.ca](mailto:apl@pandore.qc.ca)

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

**© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document***  
***Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 17 – crucifères – 2 septembre 2004***

